

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 5

Vorwort: Attaques terroristes en Suisse : la population peut compter sur son armée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-CN) compte 25 membres et est actuellement présidée par Werner Salzmännli.

Editorial

Attaques terroristes en Suisse : la population peut compter sur son armée.

Roger Golay

Conseiller national (MCG/GE), membre de la Commission de la politique de sécurité

Tant le rapport sur la politique de sécurité 2010 que celui de 2016 demandaient qu'on effectue de nouveau et régulièrement de grands exercices faisant interagir Confédération et cantons dans le cadre du Réseau national de sécurité. Ces deux rapports suggéraient également de tester la résilience du système global dans un environnement de sécurité en constante mutation et d'améliorer la gestion des crises. Des ERNS (exercices du Réseau national de sécurité), planifiés et organisés en commun par la Confédération et les cantons, ont donc été proposés. Le premier a eu lieu en 2014.

La préparation de l'ERNS 19 suscite un vif intérêt chez les différents acteurs de la sécurité, notamment en ce qui concerne les commissions de la politique de sécurité des deux Chambres fédérales. Il faut dire que le thème de l'exercice – le terrorisme – figure parmi les menaces les plus graves. Cet exercice devra notamment vérifier et documenter dans quelle mesure notre pays peut faire face à une menace terroriste durable et quels sont les éléments essentiels dont il faut tenir compte en pareille situation.

Un scénario a été élaboré en collaboration avec le Service de renseignement de la Confédération: les autorités suisses se retrouvent dans le viseur d'une organisation terroriste fictive en raison de l'arrestation, en novembre 2017, de trois membres de cette organisation s'étant livrés à une violente prise d'otages perpétrée au siège genevois de l'ONU. Il est escompté que les terroristes utiliseront des substances radiologiques, biologiques ou chimiques. Le terrorisme étant un phénomène dynamique, le scénario de l'ERNS 19 comprend trois niveaux d'escalade de la menace. Il s'agit premièrement d'une simple menace au travers de propagande et de chantage politique, puis d'attaques réelles envers des infrastructures critiques, et finalement d'attentats sanglants contre des rassemblements de foule.

L'exercice-cadre d'état-major de novembre 2019 sera le point d'orgue de l'exercice. Quelque 75 organisations y participeront: états-majors, services fédéraux, cantons, et même quelques villes.

Les discussions et initiatives pour une collaboration efficace entre la Confédération et les cantons et entre la police, la protection de la population et l'armée ont déjà livré de précieux résultats, et ce donc en pleine phase préparatoire. L'ERNS 19 est bien plus qu'un exercice traditionnel. C'est un projet de politique de sécurité commun à la Confédération et aux cantons, qui renforce la cohésion de la défense nationale contre le terrorisme. C'est un exercice qui, une fois de plus, démontre le rôle et l'utilité de notre armée.

Permettre aux forces de l'ordre de s'engager «là où ça brûle»

En cas de menace terroriste persistante ou si une vague d'actions terroristes frappaient le pays, cherchant à le déstabiliser, l'armée pourrait aider la police à protéger les infrastructures critiques ou des emplacements particuliers, comme par exemple les missions diplomatiques ou un aéroport. L'armée serait aussi en mesure de maintenir la sécurité générale dans des zones géographiques étendues, éloignées du cœur de la menace.

Les forces armées pourraient aussi assumer certaines tâches de contrôle des zones frontalières peu fréquentées, permettant au Corps des Gardes-frontières de concentrer leurs activités aux «points chauds».

Fournir une infrastructure protégée et fiable aux organes civils de conduite des crises

L'armée, en mettant à disposition son infrastructure nationale propre de transmission et de conduite



Construction d'un pont à poutrelles d'acier (PPA) et neutralisation d'explosifs ou de colis suspects : deux capacités des troupes du Génie, souvent mises au profit de la collectivité.
Photos © FOAP G/sauv.

apporterait une contribution absolument vitale à la capacité de commandement et de conduite des organes cantonaux et civils de gestion des crises.

Secourir et soigner la population

Les forces armées pourraient aussi être déployées pour des opérations de secours et de sauvetage. L'assistance que les forces armées fournirait pour faire face aux conséquences d'un attentat terroriste peut être comparée à celle fournie dans le cadre des secours en cas de catastrophe : fourniture de matériel et d'équipement, déploiement de troupes pour la localisation et le

sauvetage, fourniture de prestations logistiques, de transport et de génie civil.

L'assistance médicale fait aussi partie de la palette des engagements possibles. Les forces armées pourraient soutenir les soins de santé civils si un grand nombre de patients devaient être soignés et/ou transportés. L'armée serait, en complément, à même de contribuer à l'approvisionnement d'urgence de la population en médicaments et autres produits pharmaceutiques.

Fournir des moyens spéciaux et des compétences uniques

Les moyens aéroportés de l'armée seraient très utiles pour la surveillance de l'espace aérien, la reconnaissance aérienne pour les recherches et la prise de connaissance de la situation, ainsi que pour le transport rapide des forces d'intervention.

Des véhicules blindés de transport de troupes et d'intervention seraient à disposition pour transporter des forces de police spéciales ou pour protéger certaines installations.

Les autorités civiles pourraient enfin tirer profit des moyens spécialisés pour l'enlèvement en toute sécurité des détonateurs, des dispositifs incendiaires et des bombes artisanales ainsi que pour la défense NBC dans les domaines de la détection et de la décontamination.

En clair et sans détour, envisager que notre pays réponde sans l'aide de l'armée à une situation de crise intense, provoquée par exemple par des actions terroristes structurées et puissantes, est tout simplement fausse.

L'armée peut devenir, selon les circonstances, un renfort absolument indispensable pour les autorités civiles et toutes les organisations qui travaillent d'arrache-pied à la protection de la population.

L'ancien maréchal de Gendarmerie que je suis sait à quel point ces contributions militaires sont précieuses. Elles soulagent les forces de police et leur permettent de se concentrer là où l'urgence le commande, et là où la menace est la plus forte. Cela sans renoncer à protéger quiconque, donc sans faillir à la mission. Le Conseiller national que je suis a aussi été impressionné par la capacité des pontonniers de l'armée à construire, en 45 minutes, un pont d'une longueur de 100 mètres permettant le franchissement simultané de plusieurs poids lourds. J'ai vu la troupe à l'oeuvre à Brugg en août dernier. Et cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Chapeau bas. Et un grand merci à toutes les militaires et tous les militaires, particulièrement de milice, qui aux prix de nombreux sacrifices contribuent à maintenir notre pays en sécurité.

R. G.